

27 oct 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 27 octobre 2006](#)

Politique des grandes villes

Avenants aux contrats de ville 2005-2007 avec Mons et Seraing.

Avenants aux contrats de ville 2005-2007 avec Mons et Seraing.

Sur proposition de M. Christian Dupont, Ministre de la Politique des grandes villes, le Conseil des Ministres a approuvé les avenants aux contrats de ville pluriannuels 2005-2007 conclus avec les villes de Mons et Seraing, dans le cadre de la Politique des grandes villes du gouvernement fédéral. Ces contrats, approuvés en 2005, ont pour but de réaliser des projets fondés sur un objectif d'amélioration de la vie quotidienne des habitants dans les quartiers fragilisés de 15 grandes villes et communes. Les avenants aux contrats avec Mons et Seraing ont un caractère technique et prévoient des glissements de moyens entre initiatives, sans changer les priorités d'action reprises dans les directives. Le but de ces modifications est de rationaliser au maximum l'utilisation des moyens mobilisés dans le cadre de la Politique des grandes villes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe